REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M FONVERNE Jean-Marc.

<u>Présents</u>: Mr FONVERNE, Mr QUINET, Me BUCH, Mr POHU, Me DELHAU, Me BOUSSARD, Mr RABANY, Mr BRESSON, Mr LANDRY, Me POISSONNET, Me BURCKEL.

Absent excusé: Me BALLARD pouvoir à Mr FONVERNE

Secrétaire de séance : Me BOUSSARD.

Approbation du procès-verbal du 14/12/2018.

ASSAINISSEMENT

• Compte administratif 2017 Fonctionnement Dépenses : 58 931,31 €

Recettes: 75 091,65 €

Résultat de clôture : 16 160,34 €

Investissement Dépenses : 37 474,62 €

Recettes: 72 349,83 €

Résultat de clôture : 34 875,21

• Compte de gestion 2017 identique au compte administratif

Délibération acceptant le compte administratif et le compte de gestion du percepteur (9 pour, 0 abstention, 0 contre)

LOTISSEMENT

• Compte administratif 2017 Fonctionnement dépenses : 0 €

recettes : 0 €

Investissement dépenses : $0 \in$

recettes: 0 €

Pas de vente de terrain en 2017.

- Compte de gestion 2017 identique au compte administratif
- Affectation du résultat
 Le compte administratif fait apparaître un excédent de 9 460,17 €.
 Cette somme est affectée à l'excédent reporté de fonctionnement.

Délibération acceptant le compte administratif et le compte de gestion du percepteur (9 pour, 0 abstention, 0 contre)

COMMUNE

• Compte administratif 2017 Fonctionnement dépenses : 869 047,18 €

recettes : 1 025 922,92 €

Résultat de clôture : 156 875,74 €

Investissement dépenses : 256 065,78 €

recettes: 461 970,62 €

Résultat de clôture : 205 904,84 €

• Compte de gestion 2017

Le compte de gestion du percepteur est identique au compte administratif.

Délibération approuvant le compte de gestion et le compte administratif (9 pour, 0 abstention, 0 contre).

Affectation du résultat 2017

Le compte administratif présente un résultat excédentaire de : 156 875,74 € en fonctionnement.

La somme de 80 000 € abondera la section investissement du budget 2018.

La somme de 76 875,74 € sera reportée sur le budget fonctionnement 2018.

En investissement, l'excédent reporté sur 2018 est : 237 408,84 €. Affectation approuvée à l'unanimité.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2018

Sachant que le m3 d'eau augmente de 1,5%, nous décidons d'augmenter la taxe du même taux pour maintenir le budget assainissement autonome. La redevance passera donc à 1,39 €/m3 + une part fixe de 20 € par foyer .

Approuvée à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION, TAXES LOCALES 2018

Taxe d'habitation :11,64% Taxe foncier bâti :14,70%

Taxe foncier non bâti :33,61%

Elles restent au même taux qu'en 2017

Taux approuvés à l'unanimité.

SUBVENTIONS 2018

Elles seront identiques à 2017.

BUDGET PRIMITIF 2018

Assainissement

Fonctionnement équilibré à 78 280,34 €
Investissement équilibré à 66 675,66 €
Approuvé à l'unanimité.

Lotissement

Fonctionnement équilibré à 40 460,00 €

Investissement équilibré à 21 300 €

Approuvé à l'unanimité.

• <u>Commune</u>

Fonctionnement équilibré à 1 065 751,76 €

Investissement équilibré à 574 433,34 €

Approuvé à l'unanimité.

ACHAT DU MINIBUS

Le devis d'un montant de 25 873,76 € est retenu pour l'achat d' un minibus pour le centre de loisirs. Les demandes de subventions sont adressées à la CAF et la MSA.

Décision prise à l'unanimité.

TRAVAUX ELECTRIQUES AU STADE

Nous acceptons le devis de 7 850,15 € pour la mise aux normes des installations électriques du stade.

TRAVAUX DE REHABILITATION DE « L'ABATTOIR »

Nous décidons dans un premier temps de réaliser les travaux de couverture zinguerie.

PROJET REGIONAL DE SANTE

Délibération prise à l'unanimité pour rejeter le projet régional de santé 2018-2022 prévu par l'agence régionale de santé ne prenant pas en compte les propositions du département et pour nous élever contre les fermetures des services dans la Niévre.

QUESTIONS DIVERSES

- Ecole : Les 4 classes sont conservées. L'effectif à la rentrée serait de 76 élèves.
- Station essence
 - Les cuves seront livrées le 25/04/2018.Les travaux devraient commencer le 20/04/2018.
- Le SIVOM a décidé une augmentation de l'eau (+1,5%). Il réalisera un changement de canalisations de « Beaurepaire » aux « Verrets .
- Aux élections de la CCSN, Jean Marc Fonverne a été élu vice-président.

Fin de séance à 20h50.